

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

ID : 042-214201865-20230330-DEL_2023_016-DE



La date de publication est la date de réception par la préfecture

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 24
Votants : 30

Séance du 30 mars 2023 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.

Délibération :
N° DEL_2023_016

Date de convocation : 23 mars 2023

Étaient présents

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Esther BONCORI, M. Alexandre PETIAUX, Mme Katy BORREGO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Séverine REYNAUD, Mme Virginie KERGOT, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, M. Jean-Louis VALENTE

OBJET :
TABLEAU DES EMPLOIS BUDGÉTAIRES
PERMANENTS ET NON PERMANENTS
DE LA VILLE ET DU CCAS

Étaient absents

M. Didier DELDON, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Marc DERDERIAN

Ont donné pouvoir

Isabelle CHAUVE (pouvoir à Marlène ESTEVEZ)
Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT)
Leila MECHTAR (pouvoir à Katy BORREGO)
Damien LEFORT (pouvoir à Saloi EL OUNI)
Djemila BOUAOUD (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ)
Nasira DEBBAH (pouvoir à Anne-Marie GAUDENCIO)

Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence(s) :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu l'avis du comité social territorial du 27 mars 2023,

Contenu :

En 2022, la commune de Rive de Gier s'est engagée dans une action de mise à jour du tableau des effectifs afin de le mettre en adéquation avec la réalité des emplois pourvus et en cours de recrutement.

Ainsi, les postes budgétaires non occupés à ce jour (suite à l'évolution de carrière des agents qui les ont occupé) ont été supprimés et ceux correspondant au grade actuel de l'agent ont été créés.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la mise à jour 2023 ci-jointe, du tableau des effectifs, emplois permanents et non permanents de la Ville et du CCAS de Rive de Gier.

Le Conseil municipal adopte à la majorité la présente délibération.

Votant contre : 7

Jean-Louis ROUSSET, Nasira DEBBAH, Séverine REYNAUD, Virginie KERGOT, Jean-Louis FONTBONNE, Anne-Marie GAUDENCIO, Jean-Louis VALENTE

**Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY**

**Le secrétaire de séance,
Julien CHANELIERE**